

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE QUINSON**

ALPES DE HAUTE PROVENCE

N°

02	09	18	01
----	----	----	----

Séance du 17 septembre 2018



Nombre de conseillers en exercice : 11

Absents : 02

Présents : 09

Pouvoir : 01

Votants : 10

L'an deux mille dix huit et le dix sept septembre à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la commune de Quinson, dûment convoqué le dix
septembre mil dix huit, s'est réuni en session ordinaire en Mairie sous la
présidence de Monsieur ESPITALIER Jacques, Maire.

**PRESENTS : ANDRE DE LA PORTE Paul, BAGARRE Robert, BERNE Arlette,
GARCIN René, GONSOLIN Yves, GUIGNANT Francis, MERIE Isabelle,
QUEROL Andrée**

ABSENTES :

BOTTET Manuelle ayant donné pouvoir à ESPITALIER Jacques

PETIT Geneviève

SECRETARE : GARCIN René

OBJET : Elaboration du Plan Local d'Urbanisme – bilan de la concertation.

Conformément à l'article L 103-6 du code de l'urbanisme, Monsieur le Maire informe le conseil municipal des modalités selon lesquelles la concertation s'est effectuée tout au long de l'élaboration du projet de révision du POS et de sa transformation en PLU conformément aux modalités de concertations définies dans la délibération en date du 28 mai 2014 mettant en révision le POS et le transformant en PLU.

L'élaboration du PLU s'est faite à l'initiative et sous la responsabilité de la commune. Ainsi, les élus en charge de l'urbanisme ont travaillé avec le bureau d'études chargé de l'élaboration du PLU, accompagné d'une paysagiste DPLG et ont bénéficié d'une assistance à maîtrise d'ouvrage. Des ateliers thématiques ont été réalisés sur le terrain et en Mairie : sur le diagnostic, sur les besoins, sur le zonage, le règlement, sur le thème de l'agriculture, sur l'architecture, sur le PADD, sur les OAP, ...

A chaque étape de travail, après validation par la commission urbanisme, le projet a été présenté publiquement à la population, dans le cadre d'une concertation publique, ouverte à tous, dans le cadre des réunions publiques de concertation.

La concertation et l'information au public, présentant le projet aux différents stades d'avancement, se sont réalisées de la manière suivante :

- Un registre a été ouvert en Mairie pour recueillir les observations du public tout au long de la procédure
- Un atelier de travail a réuni les exploitants agricoles le 16 septembre 2015
- Lors de la journée portes ouvertes du Parc Naturel Régional du Verdon organisée à Quinson, un atelier « visite de terrain de Quinson : concertation sur les règles du PLU » a été organisé avec des habitants volontaires le 27 septembre 2015

- Des réunions publiques, présentant des points d'étapes du dossier, se sont déroulées les :
 - 02 avril 2015 : réunion au cours de laquelle ont été présentés l'état des lieux et les premiers enjeux du diagnostic communal, du patrimoine villageois et des enjeux paysagers. Cette présentation a été suivie d'un débat, de type « questions-réponses » entre la population et les élus, assistés du bureau d'études et de l'architecte
 - 28 janvier 2016 : réunion au cours de laquelle a été présenté le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, auparavant débattu en conseil municipal en date du 06 janvier 2016. Cette réunion fut suivie d'un débat, de type « questions-réponses » entre la population et les élus, assistés du bureau d'études.
 - 27 octobre 2016 : réunion au cours de laquelle fut présenté l'état d'avancement du PLU et notamment le projet de zonage et de réglementation. Cette réunion fut également suivie d'un débat, de type « questions-réponses » entre la population et les élus, assistés du bureau d'études.
- Des articles ont été régulièrement diffusés dans le bulletin municipal (juillet 2014 et mars 2018) et dans les comptes rendus des conseils municipaux affichés en Mairie et publiés sur le site internet de la commune (30 octobre 2014, 03 décembre 2014, 16 décembre 2015, 06 janvier 2016, 28 septembre 2016, 16 novembre 2016, 08 mars 2017, 11 avril 2017, 1^{er} juin 2017, 27 juillet 2017, 28 septembre 2017, 18 décembre 2017, 22 janvier 2018, 28 mai 2018 et 02 juillet 2018).
- Une association agréée a demandé à être consultée officiellement durant l'élaboration du PLU : une réunion en Mairie avec le Maire, le bureau d'études et l'association pour la protection des sites et lacs du Verdon s'est tenue le 11 janvier 2017.
- Du 07 août 2018 au 17 septembre 2018 le projet de PLU a fait l'objet d'une mise à disposition au public.

Monsieur le Maire expose enfin les résultats de la concertation :

- La concertation avec la population a permis d'affiner le projet de PLU en étudiant les demandes des habitants
- Le bilan de cette concertation fait apparaître que le projet de PLU reçoit un avis favorable de la population, laquelle insiste particulièrement sur la préservation du cadre de vie rural existant à Quinson, sur la qualité de son patrimoine et de son environnement, tout en maintenant des possibilités d'accueil de nouvelles constructions.

Ainsi le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L 103 et suivants,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 28 mai 2014 ayant engagé la procédure de révision du POS et sa transformation en PLU,

Vu le bilan positif de cette concertation présentée par Monsieur le Maire faisant ressortir un avis globalement favorable de la population au projet de PLU lequel protège les paysages agricoles et forestiers et le patrimoine tout en favorisant un développement urbain respectueux de l'architecture villageoise de Quinson,

Après en avoir délibéré,

- Prend acte de la présentation du bilan de la concertation,
- Dit que la présente délibération sera portée à la connaissance du public par affichage en Mairie durant un mois,
- Dit que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa transmission à Madame le Sous Préfet et de l'accomplissement de la mesure de publicité précitée

Fait et délibéré en Mairie, les mêmes jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.



Le Maire
ESPITALIER Jacques